

Commune d'AVIGNON LES SAINT-CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018
COMPTE-RENDU

Présents : POETE Yves, PERALTA Sandra, LANAUD Monique, BAILLY Michel, GREE Brigitte, PRIETO Anne-Cécile, GUYETAND Sébastien, MOLLET Christophe, DUTEL Nathalie.

Excusé : JOST Sébastien,

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21/12/17**
- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Intervention de Mme SOPHOCLIS Christine, Conseillère départementale**
- **Fixation des tarifs :**
 - Location salle
 - Location chapiteaux
 - Eau et assainissement
 - Chaufferie
 - Pâturage
- **Désignation d'un délégué à la protection des données**
- **Vente de la ferme Gropellier : Procédures en cours**
- **Construction hangar : Accompagnement CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)**
- **Centrales Villageoises Bienne et Lizon : Mise à disposition du toit du bâtiment communal**
- **Questions et informations diverses :**
 - Investissements 2018
 - Livraison repas à domicile : Convention ELIOR – SMAAHJ (Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura)
 - Courriers divers concernant des parcelles situées sur le territoire communal
 - Consultation sur le PRS (Projet Régional de santé)

Séance ouverte à 20h15

Intervention de Mme SOPHOCLIS Christine, Conseillère départementale

Madame Sophoclis fait une présentation du conseil départemental, de son budget et de ses missions, axées principalement sur l'action sociale. Le budget 2018 du conseil départemental s'élève à 309 millions d'euros, il subit une baisse de 3 millions par rapport à 2017. Le président du conseil départemental met en avant 2 principaux projets pour 2018 :

- la DST (Dotation de Solidarité Territoriale) cette aide sera octroyée aux communes en fonction des projets et de leur capacité d'autofinancement, elle remplacera l'ESTJ (Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes)

- la création d'un EPA (Etablissement Public Administratif) qui permettra aux communes un appui en ingénierie moyennant une contribution obligatoire.

Monsieur le Maire et le conseil remercient vivement l'intervention de madame Sophoclis pour sa présentation et ses explications.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Madame Sandra Peralta se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Fixation des tarifs :

- Location salle :

Pour les locations de la salle, le conseil vote à l'unanimité, la maintien des tarifs en vigueur :

- 40 €, caution 150 €, pour les habitants de la commune
- 60 €, caution 300 €, pour les personnes extérieures à la commune

- Location chapiteaux :

Ils ne peuvent être loués qu'aux habitants de la commune. Le conseil vote à l'unanimité, la maintien des tarifs en vigueur :

- Petit chapiteau : 20 €, caution 150 €
- Chapiteau moyen : 40 €, caution 300 €
- Grand chapiteau : 60 €, caution 300 €

- Eau et assainissement :

Il est proposé d'augmenter la location du compteur de 17€ à 19€, le prix de la redevance ainsi que celui de l'assainissement restent inchangés.

Redevance eau : 2,10 € le m³

Assainissement : 1,74 € le m³

Ces tarifs sont votés à l'unanimité par le conseil.

- Chaufferie :

Le conseil vote à l'unanimité les tarifs suivants :

Location du compteur : 27 € par mois

Chauffage : le prix du kwh passe de 0.072€ à 0,08 € le kwh

- Pâturages :

Location des pâturages : 100 € la saison Ce tarif est voté à l'unanimité par le conseil.

Désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)

A compter du 25 mai 2018, la désignation d'un délégué à la protection des données, successeur du correspondant informatique et libertés (CIL) dont la désignation est aujourd'hui facultative, sera obligatoire pour les organismes et autorités publics, et donc pour les collectivités.

Le délégué aura pour principales missions :

- d'informer et de conseiller le responsable de traitement de la collectivité ou le sous-traitant, ainsi que les agents ;
- de diffuser une culture Informatique & Libertés au sein de la collectivité ;
- de contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données,
- de conseiller la collectivité sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;
- de coopérer avec la CNIL et d'être le point de contact de celle-ci.

Il est proposé de désigner madame Peralta Sandra en qualité de DPD pour la commune d'Avignon.

Vente de la ferme Gropellier : Procédures en cours

Les acquéreurs potentiels de l'ancienne ferme sont intéressés pour acheter également l'abri pour un montant total de 38 000,00 €.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord pour autoriser la vente du bien communal.

Construction hangar : Accompagnement CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)

Le CAUE a pour mission :

- de préciser les éléments programmatiques en termes de surfaces et volumes, aspect extérieur et matériaux, aménagement des abords, etc. Ces éléments seront synthétisés dans un cahier des charges qui sera joint aux documents de la consultation.
- de préciser l'enveloppe budgétaire qui sera allouée à l'opération. Cette mission est réalisée par un bureau d'études privé, économiste de la construction.

Cette prestation s'élèverait à 1 348.00 €. Monsieur le Maire propose de continuer à travailler avec cet organisme. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Centrales Villageoises Bienne et Lizon : Mise à disposition du toit du bâtiment communal

En cas de sollicitation de la centrale villageoise Bienne et Lizon (CVBEL) pour déployer son projet, la mairie propose le toit du bâtiment communal. Si ce dernier est désigné propice par la CVBEL pour implanter des panneaux solaires alors le conseil municipal donne son accord avec une opposition.

Questions et informations diverses :

- Investissements 2018

Les investissements 2018 porteraient hors les remboursements des emprunts, principalement sur le remplacement de la borne incendie, les travaux sur les parcelles en forêt incités par l'ONF, et la mise aux normes en matière d'accessibilité de la salle communale. De même, le remplacement des chaînes du tracteur et les réflexions sur un nouvel hangar sont les principales opérations pour 2018. En fonctionnement il conviendra également d'avoir une pensée sur les abris des containers et sur un élagage des chemins forestiers, tout en essayant de maîtriser un équilibre budgétaire 2018.

- Livraison repas à domicile : Convention ELIOR – SMAAHJ (Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura)

Suite à l'annonce du SMAAHJ de supprimer les portages de repas à domicile au 1er janvier 2018, une solution de partenariat avec le groupe La Poste-Elior va aboutir pour que ce service perdure. En attendant la signature de la convention (mi-mars 2018), c'est l'employé communal qui se charge de livrer les repas chez les personnes âgées concernées.

- Courriers divers concernant des parcelles situées sur le territoire communal

Monsieur le Maire fait part d'un certain nombre de demandes orales ou par courrier concernant des échanges et des viabilisations de parcelles. Ce ne sont pas des dossiers prioritaires au regard de l'intérêt général qui prime sur l'intérêt particulier.

Ces demandes sont étudiées à travers les données de mitoyenneté, de prix et d'intérêt manifeste pour la collectivité.

Suite à ces explications, M. Guyetand Sébastien indique que lui soit retiré la responsabilité de la commission bois et forêts de la commune. Le conseil municipal en prend acte. M. le Maire lui propose une entrevue sur le sujet.

- Consultation sur le PRS (Projet Régional de santé)

Le PRS exprime la politique de santé dans notre région, c'est un document de référence pour les acteurs de santé (professionnels de santé et de prévention, intervenants en santé publique, en établissements sanitaires et médico-sociaux...). Ce document est consultable soit en mairie soit sur le site <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr>

- Cartes avantage jeune

Monsieur le Maire propose d'étudier la possibilité de pouvoir offrir une carte avantage jeune aux collégiens et lycéens d'Avignon. Ces cartes seraient attribuées au moment des distributions des cartes de bus. Il conviendra d'intégrer cette dépense au BP2018.

Séance levée à 23h45.

Prochain réunion du conseil municipal : le 29 mars à 20h15 en mairie

Le Maire,
Yves POËTE



Le secrétaire de séance
Sandra PERALTA

